

7 février 2014 - Seul le prononcé fait foi <u>Télécharger le .pdf</u>

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la nouvelle constitution tunisienne, à Tunis le 7 février 2014.

Monsieur le Président de la République,

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale constituante,

Monsieur le chef du gouvernement,

Mesdames, Messieurs les députés,

Chers amis tunisiens,

Je vous remercie d'abord pour votre invitation. Je salue tous les chefs d'Etat et de gouvernement qui, ici, représentent la communauté internationale qui reconnaît ce que vous avez fait, qui admire le processus qui vous a conduit jusqu'à adopter une Constitution.

Je m'adresse à vous pour la deuxième fois en quelques mois. J'ai quelques scrupules même à le faire! En juillet dernier, j'avais exprimé, au nom de la France, la confiance dans votre révolution et dans le processus que vous engagiez pour la démocratie. A ce moment-là, rien n'était acquis et des menaces lourdes planaient sur votre unité.

Aujourd'hui, je suis ici devant vous et je viens saluer la Constitution de la République tunisienne. C'est un texte majeur, parce qu'il est le fruit d'un compromis institutionnel que vous avez été capables de nouer ensemble $\mathfrak L$ parce qu'il fait honneur à votre révolution $\mathfrak L$ enfin, parce qu'il peut servir d'exemple et de référence à bien d'autres pays.

Votre Constitution établit un régime républicain, démocratique, participatif dans le cadre d'un Etat de droit. Il proclame le pluralisme, la séparation des pouvoirs, la bonne gouvernance, l'indépendance de la justice. C'est déjà beaucoup. Faut-il encore que ce soit fait.

Votre Constitution consacre également le principe d'égalité entre tous les citoyens. Elle garantit la liberté de croyance, de conscience et le libre exercice des cultes. Elle confirme ce que j'avais affirmé ici-même, en juillet dernier, dans cette Assemblée, à savoir que l'islam est compatible avec la démocratie. Dans votre texte, vous rappelez l'attachement de votre peuple aux enseignements de l'islam et aux droits de l'Homme, valeurs universelles.

Votre Constitution est sans doute la seule au monde à reconnaître la jeunesse comme une force vive de la construction de la Nation. Vous rappelez ainsi le rôle essentiel que cette jeunesse tunisienne a joué dans votre révolution. Mais vous envoyez également un message à cette génération nouvelle dans le monde qui veut prendre sa place dans toutes les sociétés.

Votre Constitution veut également protéger les droits acquis des femmes et veut réaliser la parité entre les hommes et les femmes dans les conseils élus. Vous voulez aussi reconnaître le droit des enfants, le droit des personnes handicapées. C'est en ce sens que votre Constitution est un texte de progrès et a une vocation universelle.

Vous franchissez aujourd'hui une étape majeure mais elle vient après beaucoup d'autres. A chaque fois, c'est le peuple tunisien qui a été à l'initiative. En trois ans, il a eu la force de renverser une dictature. Il a eu l'audace d'organiser les premières élections libres de votre histoire. Il a eu le courage de convoquer une Assemblée constituante. Il a surmonté les épreuves, celles de l'assassinat de Chokri BELAÏD, il y a un an presque jour pour jour, puis de Mohamed BRAHMI, le 25 juillet dernier. Je rends hommage, au nom de la France, à tous vos martyrs et je n'en oublie aucun dans l'histoire du peuple tunisien.

Vaus quas su chara amis tanis malará las vialances, malará la tarrariama, malará las

vous avez su, criers arnis, teriir maigre les violences, maigre le terrorisme, maigre les provocations. Vous avez dépassé les discordes, les querelles. Vous vous êtes rassemblés sur l'essentiel. Vous avez démontré que le dialogue et le respect étaient la meilleure façon d'assurer la paix civile, la stabilité nécessaire et donc le développement économique.

Je veux ici saluer le rôle du Quartet composé de l'Union générale tunisienne pour le travail, de l'Union tunisienne pour l'industrie, le commerce et l'artisanat, de l'Ordre des avocats et de la Ligue tunisienne des droits de l'homme. Ils ont permis le dialogue national et lui ont donné la capacité de réussir, car ce qui fait l'originalité de votre révolution, et même de votre Constitution, c'est le rôle de la société civile. C'est le signe que trois ans après ce qui s'est produit, lorsque la dictature est tombée, la mobilisation du peuple tunisien, elle, n'a jamais cessé d'être vive. Je mesure également les défis qui vous attendent, notamment le gouvernement.

Vous avez, avec l'Assemblée, à préparer la loi électorale, organiser les élections présidentielle et législatives, assurer la sécurité du territoire parce que c'est un droit essentiel et aussi faire en sorte que l'économie puisse être relancée, que les investissements puissent reprendre, que les Tunisiens voient leurs conditions de vie s'améliorer. Dans cette tâche, la France sera à vos côtés, pleinement à vos côtés, dans le cadre du partenariat que j'avais fixé lorsque je suis venu en juillet dernier.

D'ores et déjà, la France agit sur la restitution des biens mal acquis. La France a signé avec vous des accords de coopération dans de nombreux domaines : sécurité, culture, éducation, jeunesse, économie.

Les financements que j'avais annoncés sont disponibles à la hauteur de 500 millions d'euros pour vos projets de développement. La France continuera de plaider auprès des partenaires européens je salue ici la présence de M. Van ROMPUY pour que la Tunisie reçoive tout le soutien qu'elle mérite pour le processus qu'elle a engagé. Si nous pouvons aussi envoyer un message à tous ceux qui veulent visiter la Tunisie, qu'ils y viennent nombreux, car c'est un pays hospitalier, accueillant, beau et démocratique.

Chers amis tunisiens, votre responsabilité est grande et va au-delà même de votre pays. Vous le savez. C'est ici qu'une révolution est née qui a inspiré le Printemps arabe. Chacun sait les difficultés qu'il rencontre. Vous avez donc l'obligation de réussir. Pour vous-mêmes mais également pour tous les pays qui vous regardent. La Tunisie n'est pas une exception, elle est un exemple.

Vous montrez que la démocratie vaut pour tous les continents, toutes les civilisations, toutes les religions, toutes les cultures. Vous incarnez l'espoir dans le monde arabe et bien au-delà. Vous inspirez le combat difficile, douloureux de ceux qui, dans le monde arabe et ailleurs, se battent, combattent pour la liberté.

Il revient toujours, à chaque Nation, d'écrire sa propre histoire. Vous avez désormais le cadre qui vous permet d'agir, une Constitution. Gardez l'esprit qui a présidé à sa fondation.

C'est le peuple tunisien, lui seul, qui décidera de son avenir. Mais, d'ores et déjà, qu'il soit fier de ce qu'il a fait, de ce qu'il a permis et qu'il soit sûr de l'amitié du peuple français! Merci.